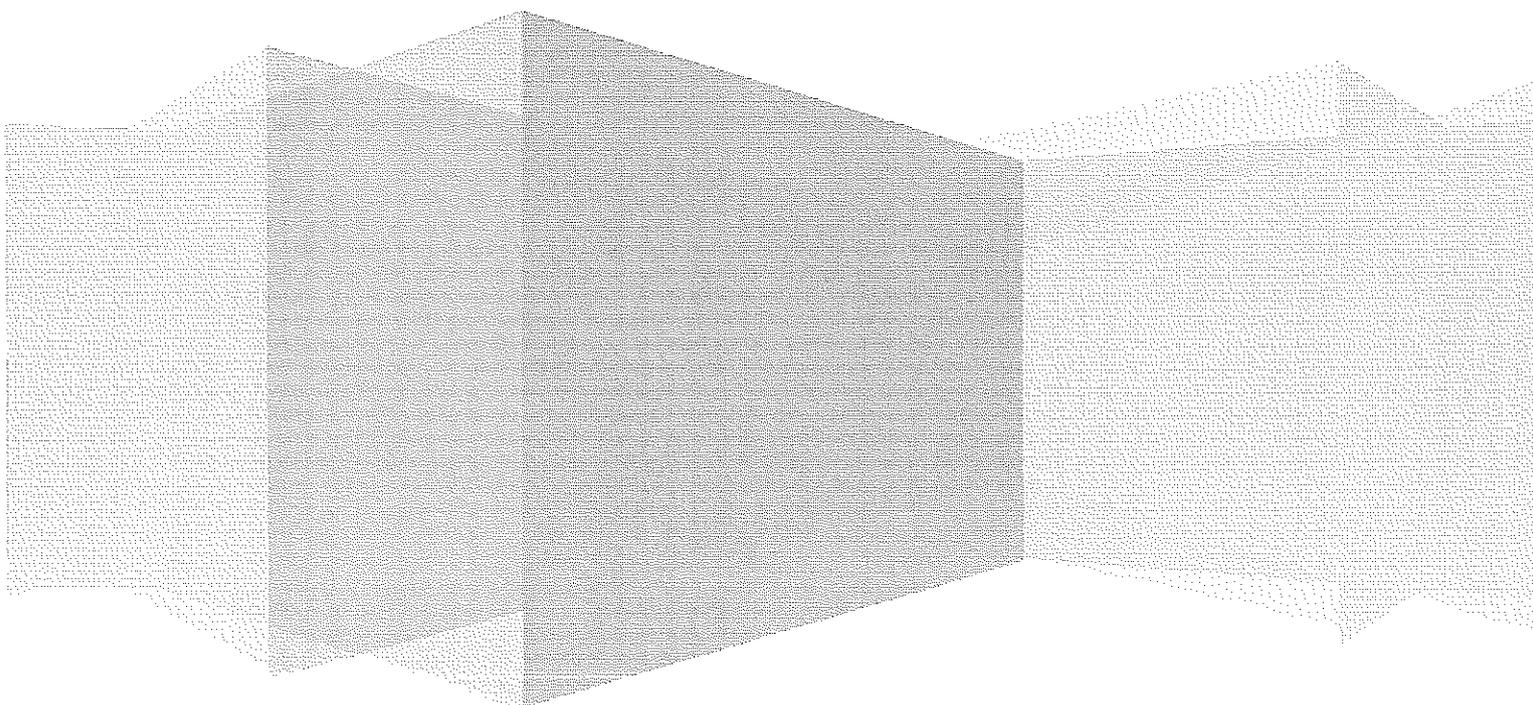




RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022



Sommaire

1. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023	4
1.1. Analyse rétrospective de l'année 2022	4
1.1.1. Section de fonctionnement	4
1.1.2. Section d'investissement	8
2.2 Orientations budgétaires 2023	10
2.2.1 Budget de fonctionnement.....	11
2.2.2 Budget d'investissement.....	13
2.2.3 Endettement.....	15

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le rapport d'orientations budgétaires (ROB) est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la ville (analyse rétrospective).

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le président sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Le formalisme relatif au contenu de ce rapport, à sa transmission et à sa publication reste à la libre appréciation des collectivités en l'absence de décret d'application. Il est à noter que désormais, le débat ne devra pas seulement avoir lieu, il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce débat doit en effet permettre au conseil d'administration de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les membres du CCAS sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Le budget primitif 2023 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population ansoise, tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique difficile, aux orientations définies par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances pour 2023 ainsi qu'à la situation financière locale.

Le présent rapport a donc pour objet de fournir les éléments utiles à la réflexion en vue de la prochaine séance du Conseil d'administration. Il y a lieu d'indiquer en outre qu'il est envisagé de voter le budget primitif 2023 en février ou mars 2023.

1. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

1.1. Analyse rétrospective de l'année 2022

Les montants indiqués dans les réalisations 2022 sont provisoires et les chiffres définitifs seront connus lors de l'adoption du compte administratif.

1.1.1. Section de fonctionnement

CCAS DE ANSE						
PREPARATION BUDGET 2023 FONCTIONNEMENT						
RECETTES						
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022		Budget Prévisionnel 2023
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022	
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	01	31 099,45		
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses		1 500,00	1 200,00	
	7031	Concessions cimetièrè	AG	1 500,00	1 200,00	
74		Dotations et participations		40 000,00	42 400,00	
	74111	Subvention Commune	AG	40 000,00	40 000,00	
	74111	Autres Etablissements publics locaux	AG	100,00	2 400,00	
75		Autres produits de gestion courantes		800,00	4 161,43	
	752	Revenus des immeubles	AG	600,00		
	758	Produits divers de gestion courante			710,93	
	756	Libéralités reçues : Divers, quêtes dons	DONS	200,00	3 450,50	
	7584	Recouvrement créances admises en non-valeur	AG			
77		Produits exceptionnels		200,00	-	
	773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	AG	200,00		
TOTALUX				73 699,45	47 761,43	
Résultat exercice 2022 :						
Total des Recettes de l'année 47761,43 € - Total des dépenses de l'année 35 246,94 € (Soit un bénéfice à reporter sur le budget prévisionnel de 2022) = 12 514,49€					12 514,49	
Excédent Antérieur reporté sur l'exercice 2022 =					31 099,45	

Total à reporter sur l'exercice 2023 : 43613,94-225 =43388,94	43 388,94
---	-----------

CCAS DE ANSE					
PREPARATION BUDGET 2023 FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022	
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022
011				44 000,00	23 864,54
	6228	Divers - Indemnisation	AG	1 800,00	1 247,64
	6228	Honoraires - Analyse des besoins sociaux	AG	15 000,00	
	6231	Annonces marchés			
	6232	Fêtes et cérémonies : permanences CCAS Noël et autres +fêtes des mères	AG	3 000,00	22 023,59
	6232	repas des anciens	AG	10 000,00	
	6232	Fêtes et cérémonies : Colis de Noël	COLIS	12 000,00	
	6281	Concours divers (cotisations)	AG	250,00	259,31
	6288	Médiation familiale	AG	1 800,00	216,00
	63512	Taxes Foncières	AG	150,00	118,00
023					
65		Secours et avances remboursables		29 399,45	11 382,40
	6561	Secours d'urgence		17 349,45	8 701,90
		Alimentation	BON	12 349,45	8 701,90
		Loyers chauffage			-
		Divers	DIV		
		Dons	DONS	5 000,00	
	6562	Aides	DIV		-

6562	Aides : pour les écoles et autres	01	500,00	
6541	Créances admises en non-valeur	01	2 000,00	
6542	Créances éteintes	01	1 000,00	
6568	Autres secours		8 550,00	2 680,50
	Divers indigents frais obsèques	DIV	7 000,00	
65888	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	AG	100,00	
TOTAUX			73 399,45	35 246,94

le repas des anciens et les colis de Noël ont été regroupés sur une seule ligne dans le réalisé

1.1.2. Section d'investissement

CCAS DE ANSE						
PREPARATION BUDGET 2023 INVESTISSEMENTS						
RECETTES						
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022		Budget Prévisionnel 2023
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022	
1	1068					
27	Autres immobilisations financières			€ 2 000,00		
	2748	Prêts	AVANC	€ 2 000,00		
	2748	Prêts	DONS	- €	- €	
TOTAUX				€ 2 000,00	- €	

PREPARATION BUDGET 2023 INVESTISSEMENTS						
DEPENSES						
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022		Budget Prévisionnel 2023
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022	
001						
27	Autres immobilisations financières			€ 2 000,00	€ 225,00	
	2748	Prêts	DONS			
	2748	Prêts	AVANC	€ 2 000,00	€ 225,00	

TOTAUX	€	2 000,00	€	225,00	
Résultat exercice 2022 :			-	225,00	/
			€		
Excédent Antérieur reporté : Aucun ouverture en 2022					
Total à reporter sur l'exercice 2023			-	225,00	
			€		

2.2 Orientations budgétaires 2023

CCAS DE ANSE						
PREPARATION BUDGET 2023 FONCTIONNEMENT						
RECETTES						
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022		Budget Prévisionnel 2023
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022	
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	01	31 099,45		43 388,94
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses		1 500,00	1 200,00	1 500,00
	7031	Concessions cimetière	AG	1 500,00	1 200,00	1 500,00
74		Dotations et participations		40 000,00	42 400,00	40 000,00
	74111	Subvention Commune	AG	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	74111	Autres Etablissements publics locaux	AG	100,00	2 400,00	
75		Autres produits de gestion courantes		800,00	4 161,43	300,00
	752	Revenus des immeubles	AG	600,00		
	758	Produits divers de gestion courante			710,93	
	756	Libéralités reçues : Divers, quêtes dons	DONS	200,00	3 450,50	300,00
	7584	Recouvrement créances admises en non-valeur	AG			
77		Produits exceptionnels		200,00	-	200,00
	773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	AG	200,00		200,00
TOTAUX				73 699,45	47 761,43	85 388,94
Résultat exercice 2022 :						
Total des Recettes de l'année 47761,43 € - Total des dépenses de l'année 35 246,94 € (Soit un bénéfice à reporter sur le budget prévisionnel de 2022) = 12 514,49€					12 514,49	
Excédent Antérieur reporté sur l'exercice 2022 =					31 099,45	

Total à reporter sur l'exercice 2023 : 43613,94-225 =43388,94	43 388,94

2.2.1 Budget de fonctionnement

CCAS DE ANSE PREPARATION BUDGET 2023 FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022		Budget Prévisionnel 2023
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022	
011				44 000,00	23 864,54	53 935,00
	6228	Divers - Indemnisation	AG	1 800,00	1 247,64	1 800,00
	6228	Honoraires - Analyse des besoins sociaux	AG	15 000,00		27 000,00
	6231	Annonces marchés				
	6232	Fêtes et cérémonies : permanences CCAS Noël et autres +fêtes des mères	AG	3 000,00	22 023,59	3 000,00
	6232	repas des anciens	AG	10 000,00		10 000,00
	6232	Fêtes et cérémonies : Colis de Noël	COLIS	12 000,00		12 000,00
	6281	Concours divers (cotisations)	AG	250,00	259,31	260,00
	6288	Médiation familiale	AG	1 800,00	216,00	1 500,00
	63512	Taxes Foncières	AG	150,00	118,00	150,00
023						225,00 €
65		Secours et avances remboursables		29 399,45	11 382,40	31 453,94
	6561	Secours d'urgence		17 349,45	8 701,90	18 753,94
		Alimentation	BON	12 349,45	8 701,90	11 753,94

2.2.2 Budget d'investissement

CCAS DE ANSE						
PREPARATION BUDGET 2023 INVESTISSEMENTS						
RECETTES						
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022		Budget Prévisionnel 2023
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022	
1	1068					225,00 €
27	Autres immobilisations financières			2 000,00 €	- €	2 000,00 €
	2748	Prêts	AVANC	2 000,00 €		2 000,00 €
	2748	Prêts	DONS	- €	- €	- €
TOTAUX				2 000,00 €	- €	2 225,00 €

PREPARATION BUDGET 2023 INVESTISSEMENTS						
DEPENSES						
Chapitre	Compte	Désignation	Destination	Budget 2022		Budget Prévisionnel 2023
				Proposé en 2022	Réalisé en 2022	
001						225,00 €
27	Autres immobilisations financières			2 000,00 €	225,00 €	2 000,00 €
	2748	Prêts	DONS			
	2748	Prêts	AVANC	2 000,00 €	225,00 €	2 000,00 €
TOTAUX				2 000,00 €	225,00 €	2 225,00 €
Résultat exercice 2022 :				-	225,00 €	/
Excédent Antérieur reporté : Aucun ouverture en 2022						
Total à reporter sur l'exercice 2023				-	225,00 €	

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le



ID : 069-216900092-20230221-1_02_2023-DE

2.2.3 Endettement

Le CCAS n'a contracté aucun emprunt, il n'est donc pas endetté.